



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



PRODUCTIONS HORTICOLES n° 6 du 23 mai 2014



## Pucerons

*les foyers de pucerons se généralisent dans les cultures.*

En cette période de commercialisation, les plantes sont déplacées, les séries mélangées et complétées par des achats extérieurs. Tous ces mouvements sont propices à la dissémination des colonies de pucerons. Associés à des températures très douces sous les serres, les populations de pucerons ont explosé.



Photo AREXHOR G.E. : pucerons sur verveine



Photo ADHP : colonie de pucerons sur solanum

## Thrips

*en nette récession*

Leur présence est mentionnée uniquement sur géranium lierre. Les conditions climatiques actuellement enregistrées sous les serres ne sont peut-être pas étrangères à cette observation. En effet au-delà de 32°C, le taux de fertilité des thrips diminue tandis que celui de la mortalité des jeunes larves augmente.



Photo ADHP

## Aleurodes

*une présence sur hortensia*

La présence d'aleurodes dans les cultures reste anecdotique. Leur présence n'est signalée que sur une production d'hortensia.

### VU DANS LES SERRES : Oïdium sur sauge mais également sur rosier

Plusieurs cas sont signalés sur les rosiers ou la sauge. Le cycle de développement de ce champignon est très court (environ une dizaine de jours avec la production de nouvelles spores). Sa dissémination est de ce fait très rapide, surtout lorsque les conditions climatiques sont favorables; ce qui est le cas actuellement sous les abris.

En effet, l'alternance de nuits assez fraîches (15 à 18°C) et humides (plus de 90% d'Humidité Relative) et de jours chauds (25 à 27°C) et plus secs (70% HR) favorisent le développement du champignon et sa propagation.



Photo ADHP :  
Oïdium sur sauge officinale

### BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

Des foyers de pucerons dans toutes les cultures

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Acarions	Géranium lierre	
Pucerons	Géranium lierre	
Thrips	Géranium lierre	
Botrytis	Géranium Zonale	
Pucerons	Géranium Zonale	
Acarions	Hortensia	
Aleurodes	Hortensia	
Botrytis	Hortensia	
Pucerons	Hortensia	
Pucerons	Plantes à massif	
Thrips	Plantes à massif	
Pucerons	Replants légumes	
Sciarides	Toutes cultures	<b>A SURVEILLER</b>

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

***Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles***

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

**Attention**, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

**Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

**Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »